

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 24 décembre 2015

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

**2015 V 350** Vœu relatif aux cérémonies de vœux.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant les différentes cérémonies de vœux de nouvel an traditionnellement organisées par la Mairie de Paris ;

Considérant que ces cérémonies à la Mairie de Paris sont multiples : « *Vœux aux conseillers de Paris et personnels du Conseil de Paris* », « *Vœux aux agents de la Ville* », « *Vœux aux artisans boulangers et pâtisseries* », « *Vœux aux personnels de l'AP-HP* », « *Vœux aux acteurs économiques, sociaux, associatifs, sportifs et culturels* », « *Vœux aux Maires d'Ile-de-France* », « *Vœux Police, Pompiers et unités militaires Vigipirate* », etc... ;

Considérant qu'en période de difficulté budgétaire, de nombreuses municipalités ont depuis 2008 et le début de la crise financière réduit en ampleur ou parfois supprimé ces cérémonies de vœux. Ainsi, depuis cette date de nombreuses villes françaises telles Lille, Beauvais, Metz, Strasbourg, Amiens, Thionville, Longwy, Marseille, Toulon, Angoulême, Cognac. Des Conseils départementaux ont également suivi une telle démarche : Haut Rhin, Hautes Alpes, Gard, Corrèze, Charente-Maritime, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon. Les sommes ainsi économisées par ces collectivités ont été parfois reversées à des actions sociales et éducatives ;

Considérant que la Ville de Paris a de son côté d'ores et déjà pris des mesures depuis 2008 en réduisant quelque peu le nombre de cérémonies ;

Considérant que davantage peut être fait en alliant sobriété de ces cérémonies avec le souci de les rendre plus conviviales et surtout accessibles à un plus grand nombre. Ainsi, la municipalité de Grenoble a décidé depuis 2014 de remplacer la cérémonie de vœux de la nouvelle année organisée au Palais de sports par un vin chaud offert en plein air aux habitantes et aux habitants ;

Considérant qu'une telle décision à Paris pourrait à la fois bénéficier aux finances de la Ville en allégeant considérablement le budget réception de notre municipalité mais aussi et surtout permettre que ce moment d'échange, important en début d'année, bénéficie à davantage d'habitantes et habitants de notre Ville, ce qui dans le contexte actuel est essentiel ;

Aussi, sur proposition de David Belliard, Jérôme Gleizes et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP),

Emet le vœu que :

la Mairie de Paris entame une réflexion pour des cérémonies de voeux pour la nouvelle année 2017 qui soient plus sobres et plus ouvertes à la population.